**Conseil d’Administration du GDSA 85**

**Lundi 7 novembre 2016, Chambre d’Agriculture de la Vendée**

Etaient présents :

Frank ALÉTRU, Hervé DIONNEAU, Camille GRONDIN, Jean-Luc MARTINEAU, Joël MORIN, François FOUCAUD, Christophe VEROT, Claude ARDOUIN, Dominique DELMEE, Alain Le BOULCH.

Excusé :

Gérard CLAUTOUR

**Pharmacovigilance**

La subvention régionale pour le suivi de l’efficacité des traitements a été reçue au titre de l’exercice 2015, au cours duquel 3 structures avaient réalisé un suivi conforme au protocole :

L’Abeille Vendéenne, l’Entr’aide Apicole et Michel TEXIER.

Pour 2016, l’Abeille Vendéenne a réalisé un suivi, pas de nouvelles de l’Entr’Aide Apicole. Voir avec Michel TEXIER s’il a fait quelque chose.

**Cadres/cire pour prochaine campagne**

La collecte de la cire aura lieu le samedi 3 décembre de 10h à 12h au Lycée Nature. Christophe VEROT sera aidé par Samuel BODET, le courrier est envoyé par Claude ARDOUIN.

La livraison des cadres des Ets Route d’or est prévue semaine 45 en partie chez Michel TEXIER et en partie chez Claude POIROT.

La distribution (cadres + cire) sera programmée en fonction de la disponibilité de la cire chez Route d’Or. Hervé DIONNEAU préparera les courriers.

**Point financier**

Le solde des subventions Département/Région vient d’être versé. La trésorerie disponible est aujourd’hui d’environ 75000 €.

Pour 2016, le 1° acompte du Département a été reçu (31000 €). Reste à recevoir le solde du département et la subvention régionale.

Pour 2017, la situation est incertaine. Compte tenu de la loi N.O.T.R.E., les répartitions de compétences entre Département et Région ne sont pas complètement calées.

Frank ALETRU va prendre contact avec la Région pour essayer d’éclaircir la situation.

En attendant, il faut déposer les dossiers de demande d’aide.

**Information sur les cas d’intoxications constatées sur colza**

Christophe VEROT nous informe des cas de mortalité aigues constatées sur colza (dont productions de colza semence) dont il a été personnellement victime et qui concernent plusieurs apiculteurs.

Pas de signes cliniques constatés chez lui par le véto par rapport à des pathologies connues, des produits fongicides retrouvés dans certaines analyses pour une conclusion de responsabilité… de maladie noire.(même conclusion pour toutes les mortalités)

Aucun rapport écrit ni analyse n’ont pu être obtenus par les victimes.

Frank ALETRU enverra un courrier à la DDPP pour demander les résultats des investigations réalisées.

Il propose aussi pour les mortalités constatées sur colza semence, de faire un courrier à la CAVAC pour évoquer les suites financières qui pourraient être envisagées pour les victimes… à voir avec les apiculteurs concernés.

**Préparation AG**

La prochaine AG aura lieu le 21 janvier au lycée Nature de 14h à 17h.

Ordre du jour prévu :

* Rapport moral (Frank ALETRU)
* Rapport financier (Jean-Luc MARTINEAU)
* Bilan pharmacovigilance (Michel JOUSSET)
* Point sur la distribution de cadre et cire (Hervé DIONNEAU)
* Nouvelles perspectives pour le piégeage des frelons asiatiques ? (Sophie POINTEAU, ITSAP)
* Retour sur les épisodes de mortalité aigue sur colza en 2016 en Vendée (Christophe VEROT)

Les cotisations ne seront pas prises le jour de l’AG (idem pour la distribution des cadres en retard)

**Avancée du dossier PSE**

Frank ALETRU fait part de la réunion à laquelle il a participé en juillet à la DDPP.

Compte tenu d’un ultimatum présenté par l’Administration et de l’impossibilité de mettre en place un PSE Régional, il s’avère incontournable de prévoir un PSE départemental.

Frank ALETRU prend contact avec Samuel BOUCHET pour la préparation de ce PSE et pour évaluer le cout précis et détaillé de l’opération.

Frank ALETRU propose que puisse être organisée après l’AG une réunion avec l’ensemble des TSA potentiels pour faire le point sur cette question.

Concernant le statut des TSA, il est rappelé que ceux-ci devront disposer d’une formation reconnue au niveau national et que la FNOSAD serait à même de dispenser cette formation (un complément de 2 j de la formation FNOSAD suivie par certains apiculteurs vendéens en 2014 et 2016 serait à prévoir).

Enfin, il est envisagé de prévoir une légère augmentation de la cotisation et de la participation des membres à l’achat des cadres et de la cire pour pallier en partie l’augmentation des dépenses que le PSE ne manquera pas de générer.

**Questions diverses**

* **Formation**

Sur le même modèle que l’an passé, il est programmé le 25 février à partir de 9h au Lycée nature une formation sur le thème « les maladies du couvain » organisée par le syndicat l’abeille vendéenne. Le GDSA relayera cette formation auprès de ses adhérents.

* **Pièges à frelons**

Plus de pièges disponibles au Lycée Nature. Commande en cours de 520 pièges qui devraient être reçus fin novembre.

Alain Le BOULCH ira présenter le piégeage des frelons devant les employés de la comcom de Chantonnay le 9 décembre.

Les nouveaux pièges ITSAP ainsi que les muselières n’ont pas été très convaincants.

* **Logiciel FNOSAD**

Le logiciel de gestion sanitaire proposé par la FNOSAD semble intéressant mais n’apporte pas d’avantage majeur par rapport à la base de données utilisée actuellement au GDSA85.

* **Exclusion d’un membre du CA**

Compte tenu des écrits diffamatoires qu’il a diffusé à l’encontre du Président du GDSA et d’un membre du CA, considérant que ceux-ci sont de nature à porter préjudice à l’association, les membres du CA présents, par un vote à l’unanimité, décident d’exclure Jacques EYMERY du CA du GDSA85.